

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87 Décisions concernant les Ministères

n° 87

Ministère

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

Date de publication

25 janvier 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Mme Filippi (Simone), secrétaire dactylographe auxiliaire, en service à l'Hôpital Peltier, diplômée. infirmière d'Etat, est appelée à assurer à titre essentiellement précaire et révocable, les fonctions d'infirmière auxiliaire à l'Hôpital. Peltier, pour compter du 16 janvier 1960. Mme Filippi (Simone) percevra, à ce titre, un salaire forfaitaire mensuel de quarante-cinq mille francs Djibouti (45.000 FD.) exclusif de toutes indemnités. Mme Filippi cessera ses fonctions d'infirmière à l'arrivée d'une sage-femme du cadre, dont le recrutement est prévu au cours de l'année 1960.